



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2022**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée directrice des finances que :

Conformément aux articles 501 et 503 de la *Loi sur les cités et villes*, le rôle général de perception des taxes de 2022 de la Ville de Rivière-Rouge est complété et a été déposé à mon bureau le 20 janvier 2022 et la Ville procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 20<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2022**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Martine Vézina", with a long horizontal flourish extending to the right.

**Martine Vézina**  
**Directrice des finances**

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Martine Vézina, directrice des finances, de la Ville de Rivière-Rouge, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en en publiant, conformément à la loi et au Règlement numéro 320 concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville, une copie sur le site Web de la Ville et en en affichant une copie à l'entrée de l'hôtel de ville, le 20 janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Martine Vézina", with a long horizontal flourish extending to the right.

**Martine Vézina**  
**Directrice des finances**